

# Un nouveau logiciel et des données pour mieux prévenir !



Françoise Bouchard  
fbouchard.asstsas@gmail.com

Le logiciel de gestion des expositions accidentelles au sang (GES), offert gratuitement par l'ASSTSAS aux établissements de santé, permet une première compilation de données<sup>1</sup>.

Quatre établissements qui utilisaient le logiciel depuis au moins un an en mars 2017 nous ont fait parvenir leur fichier *Excel* dépersonnalisé. Nous obtenons ainsi un premier aperçu de cette base de données. Sur 531 expositions, 82 % sont des blessures percutanées (72 % des piqûres) et 18 % des expositions mucocutanées (16 % des contacts avec des muqueuses).

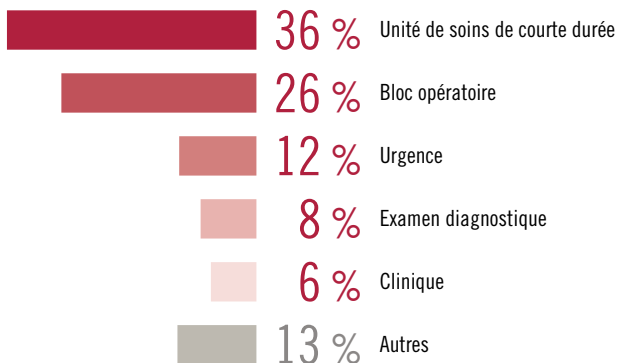
Un programme efficace de prévention des expositions au sang<sup>2</sup> nécessite, entre autres, des statistiques d'accidents par service et par titre d'emploi, les circonstances de survenue des expositions percutanées et mucocutanées, ainsi que l'objet en cause lors de blessures percutanées. Les différents graphiques présentent les éléments les plus pertinents pour l'intervention en prévention (qui, où,

En plus des graphiques que le GES fournit, presque toutes les données sont transférables en fichier *Excel*.

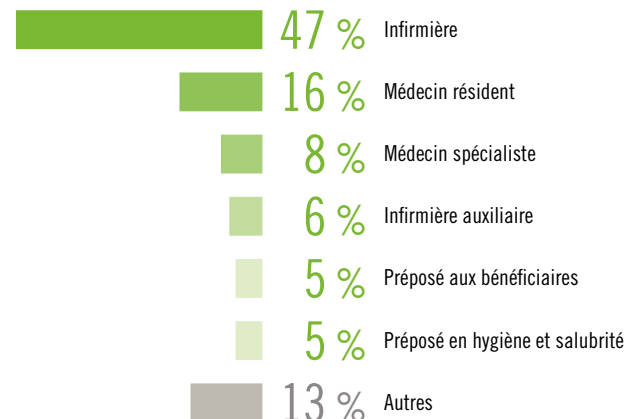
comment, avec quoi). Seules les données ayant les plus grandes fréquences sont représentées explicitement. La compilation complète peut être consultée sur le site de l'ASSTSAS<sup>3</sup>.

En plus des graphiques que le GES fournit, presque toutes les données sont transférables en fichier *Excel*. Au besoin, l'établissement peut donc compiler de l'information supplémentaire. La standardisation des informations à la suite de ce type d'événements accidentels facilite la compi-

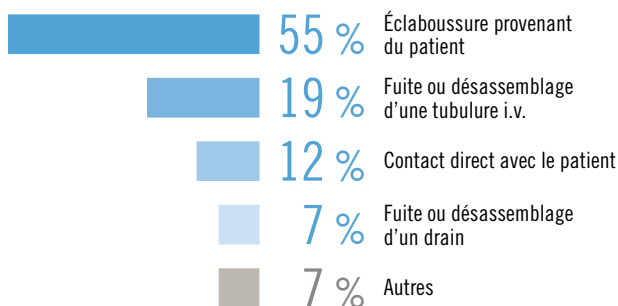
SERVICES (NOMBRE 531)



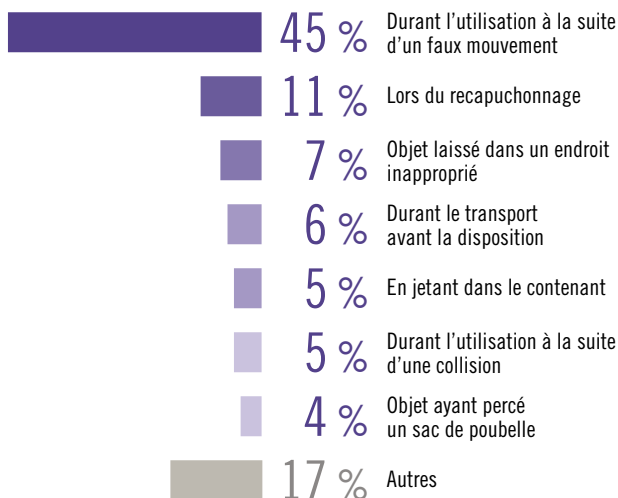
TITRES D'EMPLOI (NOMBRE 531)



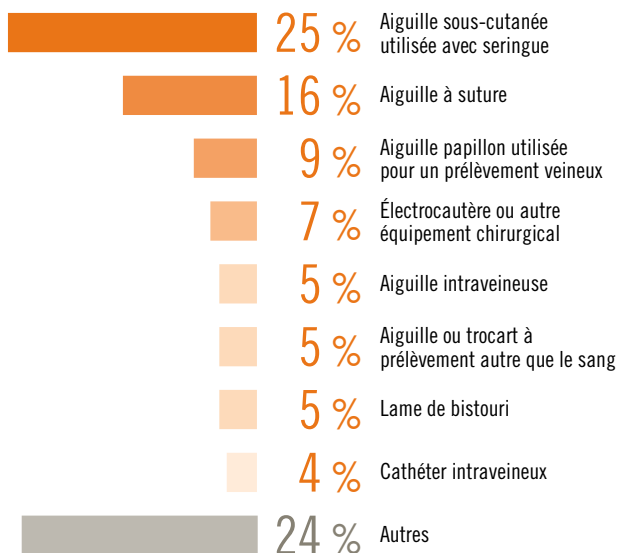
### CIRCONSTANCES DES EXPOSITIONS MUCOCUTANÉES (NOMBRE 97)



### CIRCONSTANCES DES EXPOSITIONS PERCUTANÉES (NOMBRE 427)



### OBJETS EN CAUSE (NOMBRE 427)



Si tout va comme prévu, plus de la moitié des établissements du réseau devraient l'utiliser d'ici la fin de 2018.

lation localement, car plusieurs intervenants peuvent participer à la saisie. De plus, elle permet la comparaison de données interétablissements.

### Un outil essentiel

Le GES aide à choisir des mesures efficaces pour prévenir ce type d'expositions chez les travailleurs de la santé. De plus, le GES facilite la gestion quotidienne de ces événements accidentels : notes, gestion de l'agenda, calendriers de suivi, rappels supplémentaires, etc. L'ASSTSAS travaille avec les établissements participants afin de continuer à améliorer le logiciel et à l'adapter aux différents besoins. Une mise à jour, disponible sous peu, ajoutera plusieurs extraits permettant de maximiser les efforts de prévention.

Le logiciel téléchargeable, le guide d'utilisation et les vidéos de démonstration sont disponibles sur le site de l'ASSTSAS. Pour toute information sur le logiciel, avant, pendant ou après son installation, n'hésitez pas à nous contacter. Plusieurs établissements ont installé l'application et démarreront bientôt la saisie d'informations. Si tout va comme prévu, plus de la moitié des établissements du réseau devraient l'utiliser d'ici la fin de 2018. Un grand pas dans la bonne direction pour la prévention ! ■

### RÉFÉRENCES

1. Pour connaître les caractéristiques de base du logiciel, consultez cet article. BOUCHARD, F. « Quelques clics pour la gestion des expositions accidentelles au sang », OP, vol. 40, n° 1, février 2017, p. 4-5 ([asstsas.qc.ca/op401004](http://asstsas.qc.ca/op401004)).
2. BOUCHARD, F. *Programme de prévention - Exposition au sang chez les travailleurs de la santé*, ASSTSAS, révisé en 2016, 102 p. ([asstsas.qc.ca/gp68](http://asstsas.qc.ca/gp68)).
3. BOUCHARD, F. *Gestionnaire des expositions accidentelles au sang (GES), cumul des expositions déclarées 2016-2017*, ASSTSAS, décembre 2017, 6 p. ([asstsas.qc.ca/ges-cumul](http://asstsas.qc.ca/ges-cumul)).

### LE GES POUR LA PRÉVENTION DES EXPOSITIONS AU SANG

Le premier objectif du GES est d'aider les responsables de la prévention à déterminer les circonstances des accidents afin de choisir des mesures efficaces pour prévenir les infections transmissibles par le sang chez les travailleurs. **Toute l'information sur le GES est disponible sur le site de l'ASSTSAS : [asstsas.qc.ca/ges](http://asstsas.qc.ca/ges)**